

OBJET **Service public de stationnement payant**
Rapport du délégataire (SODIPARC) pour l'année 2016

En application de l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales, la SODIPARC, délégataire du service public de stationnement payant, m'a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation pour 2016.

Au 31 décembre 2016, la SODIPARC gérait :

- 3 027 places sur voie publique (1 509 en zone orange et 1 518 en zone verte) ;
- 1 109 places dans les parcs en surface et en ouvrage (République, Sainte-Anne, Grand Marché, Petit Marché) ;

soit 4 136 places au total.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 627 000 € et le résultat net à + 277 000 €.

Conformément à l'article L. 1411-13 du CGCT, le rapport sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies annexes.

Je vous demande de prendre acte de ce rapport.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 23 septembre 2017
Délibération n° 17/6-025

OBJET **Service public de stationnement payant**
Rapport du délégataire (SODIPARC) pour l'année 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°17/6-025 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur MARCHAU Jean-Pierre au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale », « Aménagement / Développement Durable » et « Consultative des Services Publics Locaux » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte du rapport 2016 relatif à la délégation de service public d'exploitation du stationnement payant exercée par la SODIPARC.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE

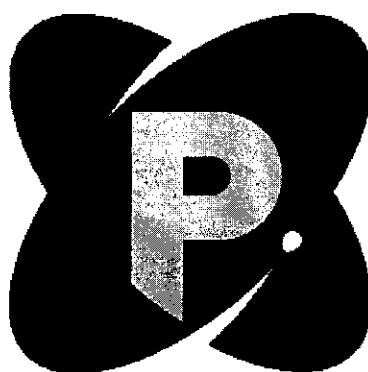
ANNEE 2016

Délégation de service public du stationnement payant

R
A
P
P
O
R
T

D
U

D
É
L
É
G
A
T
A
I
R
E



CITYPARK



on en préfecture
0170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

SOMMAIRE

1. BILAN DE L'ANNÉE 2016	3
2. COMPTE RENDU FINANCIER	4
2.1 COMPTES ANNUELS	4
2.2 PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE	4
2.3 COMMENTAIRES SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION	5
2.4 ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	6
2.5 SUIVI DU RENOUVELLEMENT DES BIENS NECESSAIRE A L'EXPLOITATION	7
3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE	12
3.1 STATIONNEMENT SUR VOIRIE	12
3.2 STATIONNEMENT EN PARCS	15
3.3 ACTIONS DE COMMUNICATION	18
4. COMPTE RENDU TECHNIQUE	19
4.1 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION EFFECTUES	19
4.2 ORGANIGRAMME	22
4.3 GRILLE TARIFAIRE	23

1. BILAN DE L'ANNÉE 2016

Les principales actions portées par la SODIPARC en 2016 ont été les suivantes :

Les principales actions portées par la SODIPARC en 2016 ont été les suivantes :

1 - Pour le stationnement sur voirie.

La mise en service de l'extension de la zone orange rue Lucien Gasparin.

La mise en œuvre de la nouvelle loi tarifaire sur les horodateurs de la ville de Saint Denis avec une réduction de plage des heures réglementées à partir du 1^{er} décembre :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h
- Les samedis de 8h à 12h.

La mise en œuvre de la nouvelle loi tarifaire pour les 3000 PIAF en exploitation sur la commune de Saint Denis.

2 - Pour le stationnement dans les parcs.

Le déplacement et la mise aux normes d'accessibilité handicapés de toutes les caisses automatiques des parkings.

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1 Comptes annuels.

- Compte d'exploitation relatif à la convention de délégation globale de service public du stationnement.

Le compte d'exploitation 2016 s'établit pour 12 mois d'activité ainsi :

	2015	2016
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	12 mois	12 mois
Rémunération de gestion versée par la Ville	1 723	1 794
Recettes commerciales	700	775
Autres produits	77	11
Reprises de provisions et transfert de charges	21	47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 521	2 627
Matières consommées	-77	-73
Achats et charges externes	-564	-530
Impôts et taxes	-63	-59
Frais de personnel	-781	-884
Autres charges	-113	-164
Dotations aux amortissements et provisions	-390	-491
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 989	-2 201
RESULTAT D'EXPLOITATION	532	427
Résultat financier	-153	-142
Résultat exceptionnel	2	3
Impôts sur les sociétés et participation	-127	-10
RESULTAT NET (en K€)	254	277

2.2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique : affectation des charges directes et indirectes.

La SODIPARC dispose d'une comptabilité analytique établie selon les normes en vigueur. Ce mode de comptabilisation se matérialise par l'organisation de deux établissements comptables, à savoir le Stationnement et le Transport.

Chacun de ces établissements a donc une comptabilité différenciée. La ventilation des charges comme des produits se fait en fonction de code analytique (rubrique analytique) qui représente un centre de profit / dépense, une catégorie de personnel, un sous-secteur d'activité. Une même rubrique analytique peut faire l'objet d'une ventilation par différents comptes de la comptabilité générale. C'est la destination de la charge ou du produit qui détermine la rubrique analytique.

La paye, au même titre que les autres charges, fait l'objet d'une ventilation analytique. Chaque personnel est affecté à un établissement et à une rubrique ce qui permet la ventilation de son salaire brut mais également de toutes les charges patronales et autres provisions sociales.

La quote-part des frais généraux ventilée sur l'activité Stationnement couvre l'apport des services généraux de la SODIPARC (assistance de la Direction Générale, services Comptabilité et Financier, Ressources Humaines, Secrétariat ainsi que les dépenses communes aux deux activités (honoraires des commissaires aux comptes, assurance responsabilité)). Elle est déterminée sur le montant réel des dépenses de l'année 2016. La part affectée à l'activité Stationnement est calculée principalement sur la base des temps passés, soit un prorata de 15% ; les 85% restant sont supportés par les autres activités de la SODIPARC (activité transport et gestion des parcs privés).

Chaque établissement peut faire l'objet d'un compte de résultat.

2.3 Commentaires sur les charges et les produits d'exploitation.

▪ Les produits d'exploitation.

La rémunération de gestion versée par la Ville correspond au montant des recettes des collectes sur voirie. Pour rappel, la collecte sur voirie est réalisée par la régie de recettes constituée du personnel de la SODIPARC ; les fonds sont déposés sur les comptes du Trésor Public.

La rémunération de gestion se décompose sur la période ainsi :

(en K€ H.T)	Janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16	Total
Rémunération gestion	127.94	169.41	161.01	155.10	153.98	150.80	127.31	180.92	153.33	147.41	132.58	134.31	1 794
Redevance versée	-2.56	-3.39	-3.22	-3.10	-3.08	-3.02	-2.55	-3.62	-3.07	-2.95	-2.65	-2.69	36
Montant net	125.38	166.03	157.79	152.00	150.90	147.78	124.76	177.30	150.26	144.46	129.92	131.62	1 758

Les recettes ont progressées en 2016 de plus de +4%. Cette progression est expliquée par la hausse du tarif décidée par la mairie en milieu d'année 2015, les zones orange et qui porte ces effets sur une année entière en 2016.

Cette très bonne performance de la recette sur voiries a permis à la SODIPARC de reverser à la ville une redevance complémentaire de 113 K€.

Les recettes issues de la gestion des parcs de stationnement sont constituées des recettes horaires et des recettes des abonnements. Elles s'élèvent à 775 K€, soit une progression de +11%. Cette progression s'explique par la hausse du tarif au ¼ d'heure sans perte notable de fréquentation.

Le compte Autres Produits est composé essentiellement des recettes suivantes :

- La vente du boîtier PIAF pour un montant de 7 K€.
- Le montant des chèques parking représente un chiffre d'affaires de 4 K€.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

▪ **Les charges d'exploitation.**

Les achats et charges externes d'un montant de -530 K€ sont principalement constitués des dépenses suivantes :

- Prestation de gestion de l'année (-234 K€).
- Frais d'entretien des parkings (-74 K€).
- Dépenses de communication (-21 K€).
- Location de véhicule (-21 K€).
- Primes d'assurance de l'année (-40 K€).
- Eau, téléphone, frais informatique (-45 K€).
- Frais de transport de fond (-33 K€)

Les frais de personnel de -884 K€ concernent le personnel de l'activité stationnement pour 12 mois d'activité, uniquement affecté au contrat de délégation de service public.

Les autres charges de -164 K€ incluent la redevance versée à la Ville ainsi que l'intéressement aux recettes voiries. Cette redevance correspond à 2% des recettes encaissées sur voirie. Elles sont en progression de +45%.

La charge de dotation aux amortissements et aux provisions de -491 K€ est constituée essentiellement des dotations suivantes :

- Amortissement de caducité (-232 K€) sur le parking Grand Marché. En effet, il est constaté un amortissement linéaire sur 25 ans sur le montant du droit d'entrée de 5 800 000 € correspondant au financement du parking Grand Marché.
- Dotation pour renouvellement d'horodateurs (-31 K€).
- Dotation pour renouvellement des équipements (-64 K€).
- Amortissement du matériel dans les parkings (-54 K€).
- Dotation aux provisions pour Risques et charges (-110 K€). En 2016, une provision pour gros entretien a été passé pour 100 K€, elle correspond à 50% des dépenses prévisionnelles de remise en états des parkings de la délégation. Ces remises en état devraient intervenir entre 2018 et 2019.

▪ **Résultat financier.**

Le résultat financier de -142 K€ est constitué :

- des charges financières sur l'emprunt de 5 800 K€ contracté par la SODIPARC pour le financement du droit d'entrée de la DSP, à savoir -144 K€ pour l'année 2016.
- Des revenus de placements financiers pour +2 K€.

▪ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel atteint +3 K€ correspondant aux régularisations d'anciens soldes comptables.

- **Résultat net**

Le résultat net est positif et ressort à +277 K€.

2.4 Etat des variations du patrimoine immobilier.

Sans objet

2.5 Suivi du renouvellement des biens nécessaires à l'exploitation et calcul de la charge affectée à l'exploitation.

➤ Valeur des biens mobiliers et variation sur l'année.

LIBELLE		31/12/2015	ACQUISITION 2016	CESSION 2016	31/12/2016
LOGICIELS ACQUIS	205 200	56 572	8 250	0	64 822
CONCESSIONS MARQUES	205 400	16 375	0	0	16 375
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	208 000	8 900	0	0	8 900
PARKINGS	213 200	231 046	0	0	231 046
INSTALL COMPLEXES SPECIALISES	215 100	220 174	0	0	220 174
INSTALL A CARACTERES SPECIFIQUEA	215 300	43 824	0	0	43 824
MATERIEL INDUSTRIEL	215 400	13 928	0	0	13 928
OUTILLAGE INDUSTRIEL	215 500	481 769	2 950	0	484 719
AG & AMENAG DU MAT ET OUTILLAGE	215 700	3 679	0	0	3 679
INSTALLATIONS GENERALES	218 100	220 129	11 130	0	231 259
MAT DE TRANSPORT HORS EXPLOIT	218 200	2 407	0	0	2 407
MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	218 300	27 691	549	0	28 240
MOBILIER	218 400	15 248	0	0	15 248
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	220 000	343 988	0	0	343 988
IMMO CONCESSION RENV. HORODATEUR	220 001	305 097	0	0	305 097
DROIT D'ENTREE DGSP/GD MARCHE	225 100	5 800 000	0	0	5 800 000
APPORT CONCEDANT	229 000	-53 689	31 272	0	-22 418
APPORT CONCEDANT RENV HORODATEUR	229 001	-20 762	-11 516	0	-32 279
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	231 000	7 229	59 750	0	66 979
CAUTIONNEMENTS	275 200	84	0	0	84
TOTAL		7 723 687	102 385	0	7 826 072

➤ Affectation des coûts au compte de résultat (dotation aux amortissements).

LIBELLE		31/12/2015	Dotation 2016	Reprise 2016	31/12/2016
AMORT LOGICIELS ACQUIS	280 520	52 474	2 110	0	54 585
AMORT CONCESSIONS & MARQUES	280 540	5 982	655	0	6 637
AMORT AUTRES IMMO INCORPORELLES	280 800	4 911	1 780	0	6 691
AMORTISSEMENTS DES PARKINGS	281 320	231 046	0	0	231 046
AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALIS	281 510	213 550	4 399	0	217 949
AMORT INSTAL A CARACT SPECIF	281 530	37 680	4 086	0	41 765
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	281 540	11 138	885	0	12 023
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	281 550	270 550	32 728	0	303 278
AMORT AG & AM DU MAT ET OUTILLAG	281 570	3 679	0	0	3 679
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	281 810	181 833	17 544	0	199 377
AMORT MAT DE TRANSPORT HE	281 820	2 406	1	0	2 407
AMORT MAT DE BUREAU & INFORM	281 830	22 215	1 514	0	23 729
AMORT MOBILIER	281 840	14 527	196	0	14 722
AMORT CONCESSIONS	282 000	290 300	31 272	0	321 572
AMORT CONCESSION RENV HORODATEUR	282 001	81 958	20 467	0	102 425
AMORT CADUCITE	282 100	2 184 667	232 000	0	2 416 667
TOTAL		3 608 915	349 638	0	3 958 552

➤ Inventaire des biens.

- Inventaire des biens voirie.

Type horodateur	Nombre	Date moyenne d'acquisition
DG4 en exploitation	5	1991-1998
DG4 Stockés	22	1991-1995
STELIO SOLAIRE	6	1999
STELIO SOLAIRE	39	2005-2009
STELIO SOLAIRE	1	2011
STRADA SOLAIRE	46	2011
STRADA SOLAIRE	6	2012
STRADA SOLAIRE	18	2014
Total	143	

- Inventaire des biens hors voirie par parking.

Sainte Anne

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	2
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	4
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows 2000 serveur	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARK 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS XP PRO SP3	1
Licence logiciel de gestion des abonnements DPARK	1
Imprimante laser multifonction N&B	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	7
Poste téléphonique numérique	2
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	12
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Petit Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	0
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	2
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	3
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale raccordement réseau Ethernet	2

République

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	3
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	5
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	5
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Afficheur client paiement manuel	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	5
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	6
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Grand Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, CB	1
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	3
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	6
Poste téléphonique numérique	1
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique N&B anti vandale	4
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Tous parkings

Description	Nombre
COLLECTE DES FONDS	
Caissette de collecte caisse automatique parking	9
GESTION CENTRALISEE	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de communication avec le serveur centralisé DPARK	1

3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE : EVOLUTION DES RECETTES ET DE LA FREQUENTATION.

3.1 Stationnement sur voirie.

➤ Offre de stationnement.

Les places de stationnement sur voirie sont réglementées de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi, elles sont réparties entre deux zones :

- Zone hyper centre : durée de stationnement autorisée 2H00.
- Zone centre-ville : durée de stationnement autorisée 8h00.

A partir du 1^{er} décembre 2016 la plage horaire de stationnement réglementé a été modifiée. Elle s'applique désormais du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et les samedis de 8h à 12h.

Répartition des places par zone au 31/12/2016 :

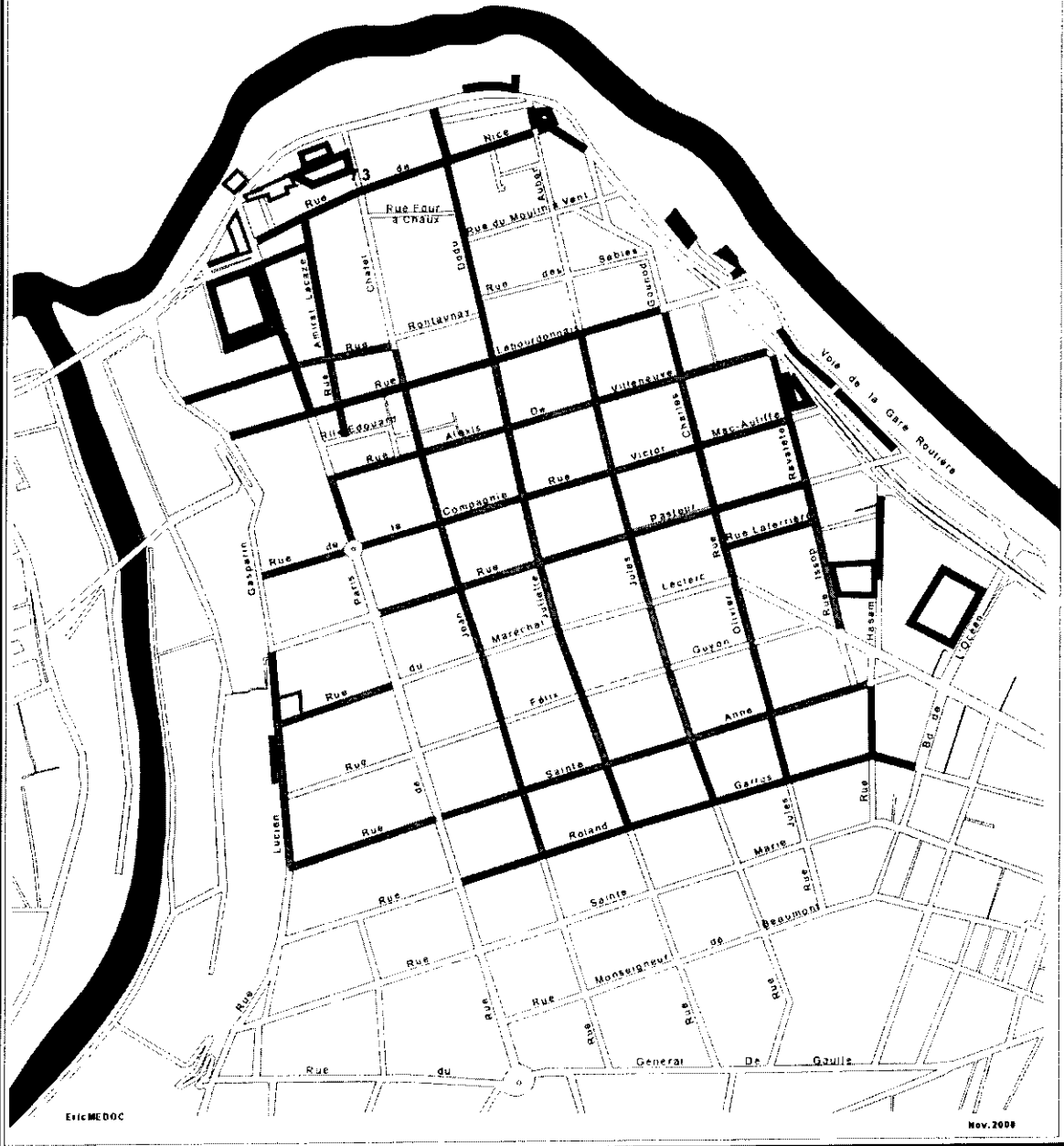
Zone	Nombre de places
Orange	1509
Verte	1518



LOCALISATION DE LA ZONE PAYANTE

SITUATION au 31/12/2016

- Zone orange (Courte durée) 1519 places
- Zone verte (Longue durée) 1518 places



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Fréquentations abonnements et horaires.▪ Les abonnements sur voirie.

Conformément aux règles définies par la Ville de SAINT-DENIS et suivants les arrêtés :

- N° 1098/1998
- N° 1647/1999
- N° 2891/2001
- N° 187/2002
- N° 381/2002

Les abonnements sur voirie sont réservés aux catégories d'usagers suivantes :

- Résidents du centre-ville
- Coursiers (*rechargement PIAF)
- GIG GIC

Type d'abonnement	Nb de cartes vendues	Nb Abonnés*	Nombre de Véhicules
Résidents	512	80	108
Coursier livreur*	13	1	2
GIG GIC	0	0	0
TOTAL	525	81	110

*Nombre de clients ayant acquis au moins 1 abonnement dans l'année

▪ Tickets horaires sur voirie.

Il a été délivré au total sur l'année 2016, 1 370 947 tickets sur voirie selon le détail ci-après :

Tickets	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Zone Orange	71 964	93 851	86 925	82 807	83 972	84 364	71 244	102 353	78 684	84 916	71 806	70 248
Zone Verte	28 002	34 359	34 333	31 465	32 752	32 252	28 799	48 074	31 052	26 741	28 060	31 924
Total	99 966	128 210	121 258	114 272	116 724	116 616	100 043	150 427	109 736	111 657	99 866	102 172

Total annuel

Zone Orange	983 134
Zone Verte	387 813
Total	1 370 947

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

➤ Recettes sur voirie collectées.

Au global, les recettes comprenant les tickets horaires, les abonnements sur voirie ainsi que les rechargements des PIAF, ont généré une recette annuelle de 1 943 722 Euros TTC. Les résultats de l'année 2016 sont en progression de 4,16% par rapport à 2015.

Le changement de réglementation appliqué à partir du 1^{er} décembre 2016 a eu un fort impact sur la recette collectée en décembre par rapport à l'année précédente.

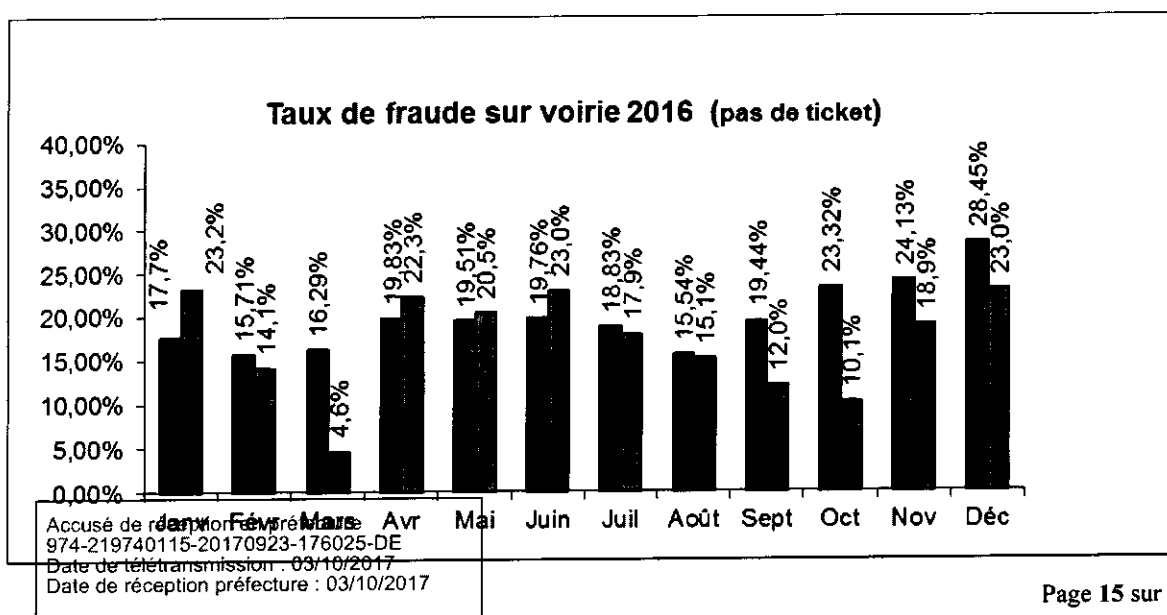
Les recettes générées par les PIAF, bien qu'en progression, semblent être des recettes de substitution, n'apportant pas d'augmentation du chiffre d'affaires.

Nota : les droits de stationnements ne sont pas assujettis à la TVA, les recettes sur voirie sont présentées en TTC.

Recettes VOIRIE en € TTC	2016
Zone Orange	1 295 114 €
Zone Verte	470 084 €
Abonnements	25 311 €
Rechargements PIAF	153 213 €
Total	1 943 722 €

➤ Taux d'infraction sur voirie.

Le taux moyen de fraude sur l'année est estimé à 19.8 % en zone orange et à 17.7% en zone verte, soit une progression de 3 % en zone orange et de 5 % en zone verte. Cette dérive est très inquiétante et met en évidence le faible taux de performance des moyens de contrôle mis en œuvre.



3.2 Stationnement en parcs.

➤ Offre de stationnement.

L'offre de stationnement se répartit ainsi :

PARKING	Nb de places
Sainte Anne	240
République	505
Petit Marché*	76
Grand Marché	288
TOTAL en exploitation	1 109

Fréquentations abonnés et horaires.

➤ Les abonnements.

Nombre total d'abonnés par parc de stationnement

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
République	719	700	692	691	689	687	688	685	688	688	688	686
Ste Anne	331	290	311	337	336	328	325	321	318	319	316	318
Petit Marché	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0
Grand Marché	232	243	234	231	230	230	232	231	230	230	230	228
TOTAL DSP	1282	1233	1237	1261	1257	1247	1247	1239	1238	1239	1236	1232

Commentaires :

Le parking Petit Marché ne permet plus l'accès aux bazardiers sur la zone public, un espace privatif leur est réservé depuis la mise en service au mois de juin 2015. Le parc de stationnement République représente 56% du nombre total des abonnés

➤ Fréquentation des abonnés.

Typologie des abonnés des parcs de stationnement de la Délégation de Service Public.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Salariés	651	616	619	647	643	633	632	624	625	624	623	618
Résidents	114	116	116	111	111	111	112	113	113	113	113	116
Mairie	411	395	396	395	395	395	395	394	392	394	392	392
Autres	106	106	106	108	108	108	108	108	108	108	108	106
Total	1282	1233	1237	1261	1257	1247	1247	1239	1238	1239	1236	1232

Commentaires :

La demande en abonnement de type « salariés » représente 82% du nombre total d'abonnés en incluant les salariés Mairies.

➤ La fréquentation des clients horaires.

Site	2015	2016	2016/2015
Sainte Anne	58 332	51 709	-11,35%
République	18 177	16 008	-11,93%
Petit Marché	45 552	104 143	128,62%
Grand Marché	71 199	61 611	-13,47%
Total	193 260	233 471	20,81%

Hors Petit Marché	147 708	129 328	-12,44%
--------------------------	----------------	----------------	----------------

Commentaires :

▪ **Sainte Anne :**

Très forte de baisse de fréquentation horaire pour ce parking qui est en relation avec la réouverture du parking du petit marché et la présence de nombreuses poches de stationnement sauvage sur l'espace Océan.

▪ **Petit Marché :**

La remise en exploitation a eu lieu le mois de juin 2015, après un début hésitant la fréquentation est en progression sans atteindre le niveau antérieur à la date des travaux 193 958 entrées en 2012.

▪ **République :**

Troisième année de baisse de fréquentation depuis la mise en service de la zone réservée à ce type de clientèle en 2008.

▪ **Grand Marché :**

Montée en charge constante depuis sa mise en exploitation, parfois proche de la saturation. Pour la première fois depuis son ouverture en 206 le taux de fréquentation est en forte baisse.

➤ **Fréquentation globale.**

Le taux de fréquentation global de 2016 est en baisse importante sur l'ensemble des ouvrages par rapport à 2015, La réouverture du parking du petit marché fait progresser le taux de fréquentation de 20 % par rapport à 2015.

➤ **Recettes.**

Recettes Horaires en Euros HT

Site	2015	2016	2016/2015
SAINTE ANNE	57 202	67 194	17,47%
REPUBLIQUE	27 224	26 767	-1,68%
PETIT MARCHÉ	15 766	33 597	113,10%
GRAND MARCHÉ	128 937	133 822	3,79%
TOTAL	229 129	261 379	14,08%

Total Hors Petit Marché	213 363	227 783	6,76%
--------------------------------	----------------	----------------	--------------

Recettes Abonnés et amodiations en Euros HT

Site	2015	2016	2016/2015
SAINTE ANNE	130 655	150 883	15,48%
REPUBLIQUE	246 871	260 549	5,54%
PETIT MARCHÉ	0	0	
GRAND MARCHÉ	93 342	102 582	9,90%
TOTAL	470 868	514 014	9,16%

Commentaires :

Les recettes issues des clients de type « horaires » sont en hausse sur tous les parkings exceptés République qui voit sa recette légèrement régresser.

3.3 Actions de communication.

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation du stationnement sur voirie qui se caractérise par un allègement des plages horaires réglementées.

➤ Côté voirie :

La distribution du Piaf continue, le nombre d'appareils en exploitation est à ce jour de 2869, le chiffre d'affaire réalisé par les recharges PIAF représente à décembre 2016, 6% du CA global de l'activité.

Des interrogations persistent concernant la pérennité de ce moyen de paiement face à l'évolution de la réglementation qui devra être mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2018.

La SODIPARC est en phase de recherche d'une solution de paiement par téléphone qui permettrait d'assurer la transition vers un moyen de paiement dématérialisé en conformité avec la nouvelle réglementation.

La liste des points de ventes a été remise à jour par le retrait d'un distributeur.

Liste mise à jour :

Librairie AUTREMENT
Librairie GERARD
Librairie France LOISIRS
GI SPORT
MAISON DE LA PRESSE
CAMARA

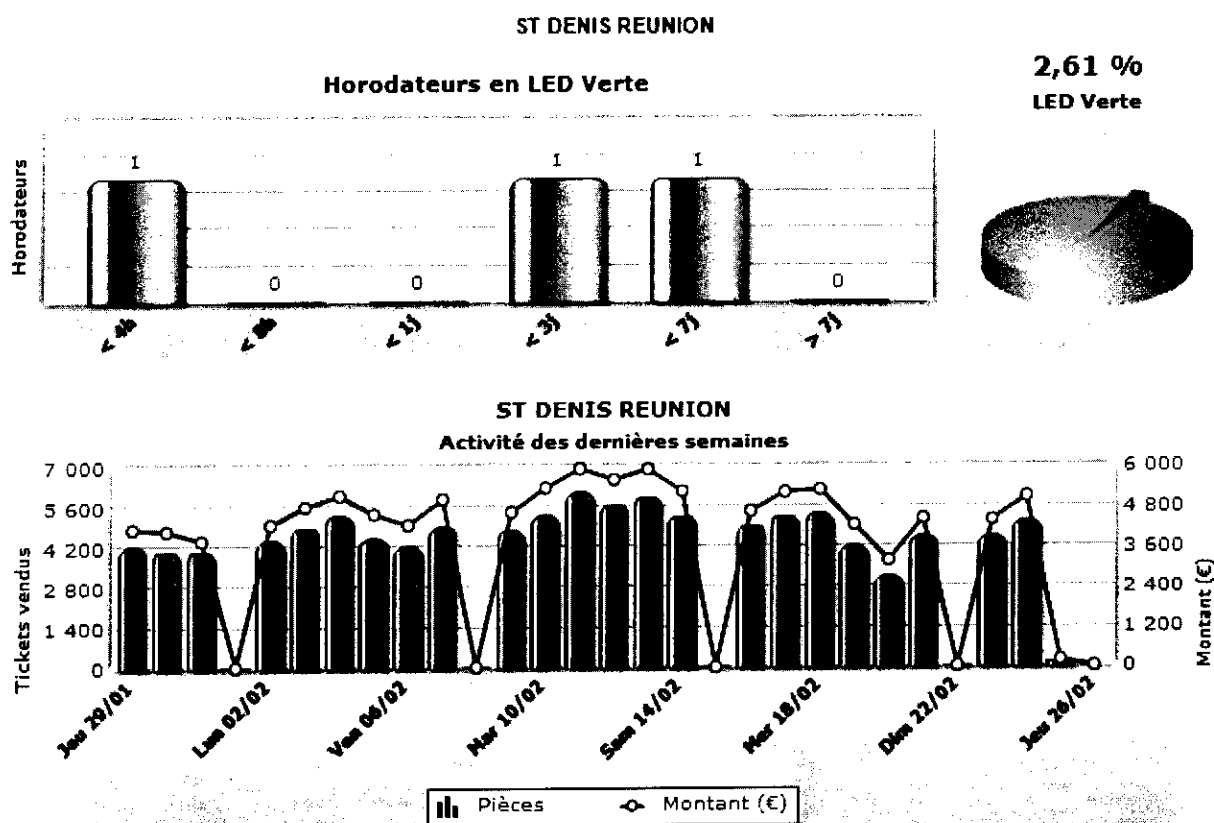
4. COMPTE RENDU TECHNIQUE.

4.1 Travaux d'entretien et de modernisation effectués.

➤ Principales opérations d'entretien des horodateurs.

Les principales opérations d'entretien sont réalisées suivant le plan de maintenance préventive mis en œuvre par le pôle technique de la direction du stationnement de la SODIPARC :

- Visite d'inspection mensuelle programmée.
- Passage au banc de test des batteries d'alimentation.
- Approvisionnement en consommable.
- Réparation et remise en état suite à dégradation ou acte d'incivilité.
- Rénovation des enveloppes extérieures des horodateurs.
- Exploitation au quotidien des données issues de la centralisation de 116 horodateurs avec la solution My Parkfolio.



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176025-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

➤ Principales opérations d'entretien sur les parcs.

Parking Sainte Anne

- Contrôles hebdomadaires et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets, entretien des espaces verts.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.

Parking République

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto-laveuse.

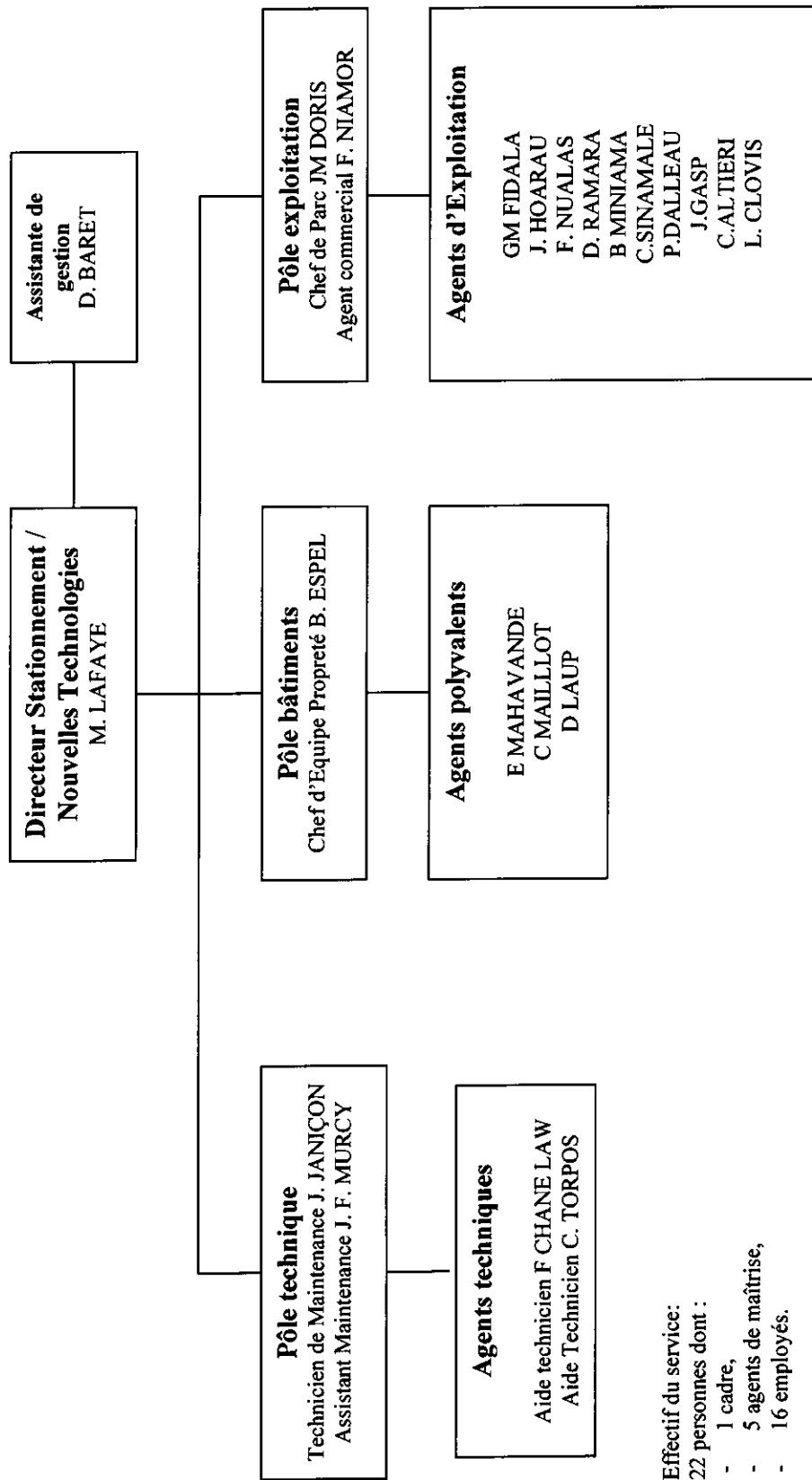
Parking Petit Marché

- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.

Parking Grand Marché

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.
- Entretien régulier des espaces verts.

4.2 Organigramme de la Direction du Stationnement & des Nouvelles Technologies au 31 décembre 2015



Effectif du service:
22 personnes dont :
- 1 cadre,
- 5 agents de maîtrise,
- 16 employés.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

4.3 Grille tarifaire

➤ Voir le tarif appliqué du 01/08/2006 au 01/09/2015

ZONE ORANGE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,40 €
Jusqu'à 30 mn	0,60 €
Jusqu'à 40 mn	0,80 €
Jusqu'à 50 mn	1,00 €
Jusqu'à 1h00	1,20 €
Jusqu'à 1h10	1,40 €
Jusqu'à 1h20	1,60 €
Jusqu'à 1h30	1,80 €
Jusqu'à 1h40	2,00 €
Jusqu'à 1h50	2,20 €
Jusqu'à 2h00	2,40 €

ZONE VERTE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,20 €
Jusqu'à 1h00	0,40 €
Jusqu'à 2h00	0,60 €
Jusqu'à 3h00	0,80 €
Jusqu'à 4h00	1,00 €
Jusqu'à 5h00	1,20 €
Jusqu'à 6h00	1,40 €
Jusqu'à 7h00	1,60 €
Jusqu'à 8h00	1,80 €

Abonnement mensuel TTC:

Résident : 28,00 €

Coursier : 28,00 €

GIG GIC : 20,00 € (avec un PIAF) *actuellement aucune demande*

➤ **Hors Voirie (Parcs de stationnement de aout 2006 à juillet 2015)**

	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHÉ	PETIT MARCHÉ
TYPE DE PARKING CAPACITE D'ACCUEIL	parc en ouvrage 505 places	parc en ouvrage 240 places	parc en ouvrage 288 places	parc de surface 94 places
TARIFICATION DE JOUR du lundi au samedi	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
30mn	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
1 h	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
2 h	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
3 h	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
4 h	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
5 h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
6 h	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
7 h	4,70 €	4,70 €	4,70 €	4,70 €
8 h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
au-delà	0,30/heure	0,30/heure	0,30/heure	0,30 €/heure
TARIFICATION DE NUIT	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00
Nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	gratuit
TARIFICATION DIMANCHE & JOURS FERIES	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	gratuit
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL (24H/24H)	120,00€	120,00€	120,00€	
TARIF PREFERENTIEL D'ABONNEMENT SALARIES DU CENTRE VILLE -	30,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL RESIDENT	30,00 €	34,00 €	34,00 €	

* petit marché cartes régisseurs mairie

➤ **Tarifs voirie appliqués depuis le 01/09/2015 jusqu'au 30/11/2016**

ZONE ORANGE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,60 €
Jusqu'à 30 mn	0,90 €
Jusqu'à 40 mn	1,10 €
Jusqu'à 50 mn	1,40 €
Jusqu'à 1h00	1,70 €
Jusqu'à 1h10	2,00 €
Jusqu'à 1h20	2,30 €
Jusqu'à 1h30	2,30 €
Jusqu'à 1h40	2,80 €
Jusqu'à 1h50	3,40 €
Jusqu'à 2h00	3,40 €

ZONE VERTE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,30 €
Jusqu'à 1h00	0,60 €
Jusqu'à 2h00	0,90 €
Jusqu'à 3h00	1,10 €
Jusqu'à 4h00	1,40 €
Jusqu'à 5h00	1,70 €
Jusqu'à 6h00	2,00 €
Jusqu'à 7h00	2,30 €
Jusqu'à 8h00	2,60 €

Abonnement mensuel TTC:
Résident : 33,00 €
Coursier : 33,00 € (avec un PIAF)

➤ **Tarifs voirie appliqués depuis le 01/12/2016**

ZONE ORANGE	
Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le samedi de 8h00 à 12h00	
Jusqu'à 20 mn	0,60 €
Jusqu'à 30 mn	0,90 €
Jusqu'à 40 mn	1,10 €
Jusqu'à 50 mn	1,40 €
Jusqu'à 1h00	1,70 €
Jusqu'à 1h10	2,00 €
Jusqu'à 1h20	2,30 €
Jusqu'à 1h30	2,30 €
Jusqu'à 1h40	2,80 €
Jusqu'à 1h50	3,40 €
Jusqu'à 2h00	3,40 €

ZONE VERTE	
Du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le samedi de 8h00 à 12h00	
Jusqu'à 30 mn	0,30 €
Jusqu'à 1h00	0,60 €
Jusqu'à 2h00	0,90 €
Jusqu'à 3h00	1,10 €
Jusqu'à 4h00	1,40 €
Jusqu'à 5h00	1,70 €
Jusqu'à 6h00	2,00 €
Jusqu'à 7h00	2,30 €
Jusqu'à 8h00	2,60 €

Abonnement mensuel TTC:
Résident : 33,00 €
Coursier : 33,00 € (avec un PIAF)

Tarification hors voirie appliquée depuis le 1^{er} juillet 2015

Tarif horaire

REPUBLIQUE, SAINTE-ANNE, GRAND MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,70 €
30 min - 44 min	1,20 €
45 min - 59 min	1,70 €
1h00 - 1h14	2,10 €
1h15 - 1h29	2,50 €
1h30 - 1h44	2,90 €
1h45 - 1h59	3,30 €
2h00 - 2h14	3,70 €
2h15 - 2h29	4,10 €
2h30 - 2h44	4,50 €
2h45 - 2h59	4,90 €
3h00 - 3h14	5,10 €
3h15 - 3h29	5,30 €
3h30 - 3h44	5,50 €
3h45 - 3h59	5,70 €
4h00 - 4h14	5,90 €
4h15 - 4h29	6,10 €
4h30 - 4h44	6,30 €
4h45 - 4h59	6,50 €
Au-delà	0,10 € / 15 MN

PETIT MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,40 €
30 min - 44 min	0,80 €
45 min - 59 min	1,20 €
1h00 - 1h14	1,60 €
1h15 - 1h29	2,00 €
1h30 - 1h44	2,40 €
1h45 - 1h59	2,80 €
2h00 - 2h14	3,20 €
2h15 - 2h29	3,60 €
2h30 - 2h44	4,00 €
2h45 - 2h59	4,40 €
3h00 - 3h14	4,80 €
3h15 - 3h29	5,20 €
3h30 - 3h44	5,60 €
3h45 - 3h59	6,00 €
4h00 - 4h14	6,40 €
4h15 - 4h29	6,80 €
4h30 - 4h44	7,20 €
4h45 - 4h59	7,60 €
Au-delà	0,40 € / 15 MN

Abonnements

Abonnement mensuel TTC	REPUBLIQUE	SAINTE-ANNE	GRAND-MARCHÉ
(24H/24H)	140,00€	140,00€	140,00€
DU LUNDI AU VENDREDI	70,00 €	82,00 €	82,00 €
TARIF Préférentiel SALARIE RESIDENT	35,00 €	40,00 €	40,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176025-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE
Page 27 sur 27